



6^{ème} RALLYE REGIONAL DU SEL



17 et 18 Août 2018

REGLEMENT PARTICULIER

VHC

Ce règlement particulier complète les règles spécifiques des rallyes VHC FFSA et la coupe de France 2018 des rallyes VHC.

L'Association Sportive Automobile du JURA en qualité d'organisateur administratif avec la participation de l'Ecurie du Sel, organise les 17 & 18 août 2018, le 6^{ème} RALLYE DU SEL en qualité d'organisateur technique

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro en date du

PROGRAMME – HORAIRES

Vérification des documents de 16h00 à 21h00 et des voitures de 16h30 à 21h30 le vendredi 17/08/2018 au garage LF Automobiles RENAULT, 1, route de Blégnay à SALINS les BAINS.

Idem rallye moderne

1.2P Eligibilité

6^{ème} Rallye du SEL VHC, compte pour :

- la Coupe de France VHC 2018
- Le Challenge Bourgogne - Franche-Comté 2018 et le trophée des coéquipiers et des commissaires
- Le Challenge de l'ASA Jura

1.3P Vérifications

Les équipages consulteront le site de l'ASA JURA <http://www.asajura.fr> (rubrique Forum/rallye du Sel) afin de prendre connaissance de leur confirmation d'engagement et de l'heure de convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu le 18/08/2016 au Garage LF Automobiles RENAULT, 1, route de Blégnay, à SALINS les BAINS (**pas de confirmation d'engagement écrite**).

Le parking remorques se situe sur le parking "Transports RAHON" route de Marnoz à SALINS les BAINS – Les concurrents déchargeront leurs voitures sur ce parking **obligatoirement**.

Les vérifications finales seront effectuées au garage LF Automobiles RENAULT à SALINS au taux horaire de la main d'œuvre de 60 € TTC.

Aucun passeport technique ne sera établi pendant les vérifications

Article 2P ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

Article 3P CONCURRENTS et PILOTES

3.1P Demande d'Engagement – Inscriptions

VISA
LIGUE B.F.C.04
n° 66-493
du 22/06/2018